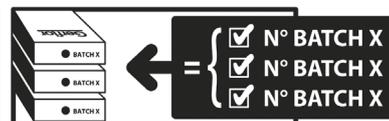


Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.



Pour toute information concernant le produit et son domaine d'emploi, voir la Fiche Technique : www.gerflor.fr

1. DOMAINE D'UTILISATION

CONDITIONS D'UNE POSE LIBRE	Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément. < 150 m ² : pose libre. Au-delà, fractionner le collage par zone de 150 m ² . Au-delà de 10 m, sens longueur, de dalles ou lames, diviser la surface en zones égales. Ex. : 12 m --> 2 x 6 m, 16 m --> 2 x 8 m, 20 m --> 2 x 10 m, 24 m --> 3 x 8 m, 40 m --> 4 x 10 m Voir § 3.5.1
TEMPÉRATURE DE POSE	+ 15°C < T < + 26°C (idéalement 20°C)
TEMPÉRATURE D'USAGE	+ 10°C < T < + 30°C
RAYONNEMENT SOLAIRE DIRECT (ZONE D'ENSOLEILLEMENT DE BAIE VITRÉE, FENÊTRE DE TOIT, SKYDOME...)	La pose libre est admise dès lors que la température ambiante est régulée. Afin d'éviter que la température au sol atteigne des valeurs excessives pouvant atteindre 60°C ou plus, occulter les rayonnements directs du soleil sur le sol par des rideaux, stores ou toute autre protection adaptée. Sinon maintenir le revêtement avec un adhésif adapté. (Se rapprocher des fabricants d'adhésif.)
VÉRANDA	Proscrite, quel que soit le support

SUPPORTS

CARRELAGE	Il ne doit pas comporter de désaffleurer et les joints de carrelage ne doivent pas être > 4 mm et creux, sinon les regarnir avec un produit de jointoiement ou un enduit de lissage sur toute la surface, pour éviter de voir apparaître les joints de carrelage (télégraphing).
SOL BÉTON, BÉTON PEINT, BÉTON RAGRÉÉ CHAPES CIMENT LIQUIDES	Si nécessaire, réalisez un enduit de lissage pour éliminer les irrégularités. Poncez, dépoussiérez.
REVÊTEMENTS PVC EN DALLES ET LÉS COMPACTS	Si les exigences du support sont requises et que plus de 90 % de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les lames / dalles après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support.
REVÊTEMENTS PVC EN LÉS ET DALLES ISOPHONIQUES	UNIQUEMENT DANS LES LOGEMENTS (locaux classés U2S ou CEN : 23-31) : si les exigences du support sont requises et que plus de 90 % de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les lames / dalles après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support.
REVÊTEMENT TEXTILE (MOQUETTE)	Proscrite. Dépose, puis prévoir une nouvelle préparation de support.
DALLE VINYLE AMIANTE	Se référer au Guide Technique de Recouvrement des sols amiantés disponible chez Gerflor (www.gerflor.com).
SOUS-COUCHES	SEULES LES SOUS-COUCHES GERFLOR ACOUSTIC 15 dB et GERFLOR SILENCE PLUS 19 dB sont préconisées selon le classement des locaux. Se référer à la Fiche Technique du revêtement et / ou de la sous-couche. Prévoir si nécessaire une préparation de support (enduit de lissage).
PLANCHER EN PANNEAUX À BASE DE BOIS (DTU 51.3) SUR SOLIVAGE OU SUR LAMBOURDE	Autorisé
PARQUET COLLÉ	Dépose complète
PARQUET CLOUÉ SUR LAMBOURDES ESPACÉES DE 0,30 M MAXIMUM, VENTILÉ EN SOUS FACE	Autorisé
PARQUET OU PANNEAU FLOTTANT	Dépose complète
PLANCHER STRATIFIÉ	Dépose complète
PANNEAU OSB	Dépose complète ou panneaux de doublage
SOL CHAUFFANT	
SOL CHAUFFANT À CIRCULATION D'EAU CHAUDE MAXIMUM 28 °	Possibilité de poser librement les lames
SOL CHAUFFANT PRE (Plancher Rayonnant Électrique) La réglementation demande ≤ 0,15 m ² x ° Kelvin/Watt	Collage obligatoire
PLANCHERS RÉVERSIBLES À EAU BASSE TEMPÉRATURE	Possibilité de poser librement les lames

En cas de supports non nommés dans cette liste : nous consulter.

IMPORTANT : Les informations contenues dans ce documents sont valables à compter du : 01/04/2019 et susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que le présent document est bien celui en vigueur.

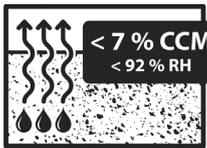
[321] CREATION 55 CLIC

2. PRÉPARATION DE SUPPORTS

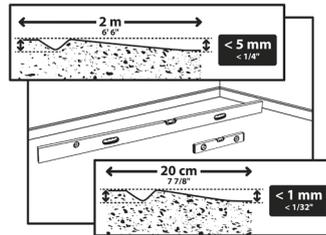
2.1. Exigences du support



La pose doit être réalisée sur un support plan, propre, sain, sec et solide.

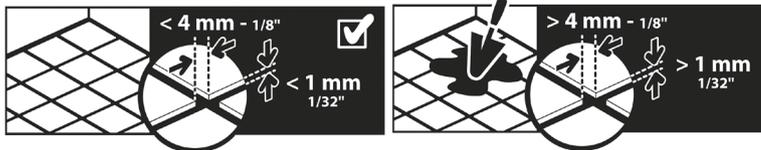


Le taux d'humidité ne doit pas excéder 7 % au test de la bombe à carbure (Control Carbide Moisture).



- La planéité doit être < à 5 mm sous la règle de 2 mètres.
- Le support ne doit pas comporter de désaffleurs > à 1 mm / 20 cm
- Le support doit être lisse et hors poussière.

2.1.1 Carrelage



- Les joints de fractionnement ou joints de carrelage ne devront pas présenter une ouverture > à 4 mm.

2.2. TRAVAUX PRÉPARATOIRES SUR SUPPORT BÉTON NEUF

Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes souillures, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autres corps étrangers. Si le support ne répond pas aux exigences requises, une préparation de support doit être réalisée :

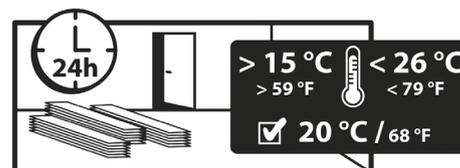
- **Sur support avec un taux d'humidité < 4,5 %** : les performances de l'enduit devront satisfaire les spécifications du classement P3.
- **Sur support avec un taux d'humidité compris entre 4,5 et 7 %** nous préconisons un système de protection anti-remontée d'humidité avant l'application d'un enduit de ragréage.
- **Ragréage localisé :**
Un mortier de résine (bénéficiant de la marque NF Produits de réparation des ouvrages en béton) peut être réalisé de façon ponctuelle là où le support ne présente pas la planéité ou l'état de surface requis.

- **Traitement des fissures :** elles sont traitées avant l'application d'un enduit de ragréage.
- **Traitement des joints :**
 - Joints de retrait : ils sont traités avant l'application d'un enduit de ragréage.
 - Joints de construction : assimilé à des fissures, traitement idem.

3. MISE EN ŒUVRE

3.1. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Les lames / dalles devront être stockées dans le local de destination au minimum 24 heures avant la pose. Mélanger les lames / dalles de plusieurs cartons de la même série lors de la pose afin d'éviter des écarts de coloris. La température du local lors de la pose doit être comprise entre 15 et 26°C.

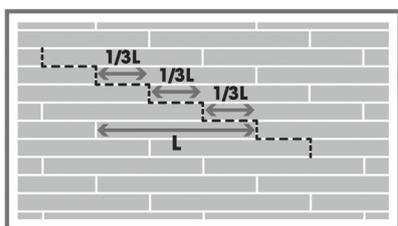


■ 3.2. CALEPINAGE DES SURFACES

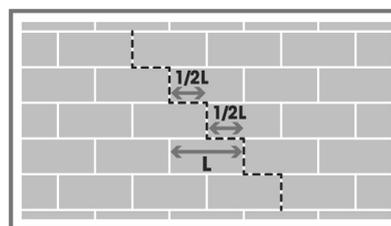
- Dans le cas de la pose sur sous-couche, éviter que les joints de lames ou dalles coincident avec les joints de la sous-couche.

La disposition des lames / dalles doit répondre aux règles suivantes :

- Chaque pièce ou local fermé est considéré séparément.
- Les lames / dalles utilisées dans un local doivent appartenir au même lot.
- L'entrepreneur doit procéder à une étude d'implantation des lames / dalles pour répondre aux exigences suivantes :
 - Les lames / dalles doivent être orientées dans les pièces vers le mur de la fenêtre principale ou dans le sens longitudinal.
 - Dans les couloirs, les lames / dalles doivent être disposées dans le sens de la circulation.
 - L'implantation des lames / dalles doit être telle que la largeur des lames / dalles en partie courante soit supérieure à une 1/2 lame / dalle.
 - La largeur des lames / dalles en rive doit être dans la mesure du possible identique d'un bord par rapport à l'autre.
 - Aux extrémités des rangées, les longueurs de lames / dalles doivent être > à 25 cm.
 - Les lames doivent être décalées de minimum 25 cm, idéalement 1/3 de la lame
 - Pour les dalles, elles doivent être décalées de la moitié (coupe de pierre).



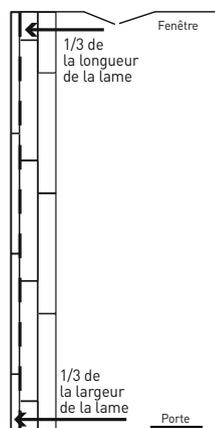
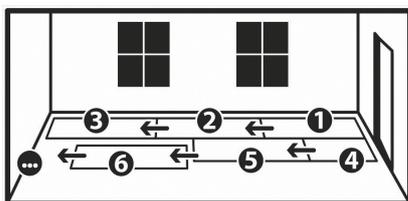
POSE EN LAME



POSE EN DALLE

■ 3.3. TRAÇAGE DE L'AXE

- Mesurer la largeur de la pièce puis la diviser par la largeur d'une lame / dalle, arrondir le résultat à l'unité supérieure.
- Si le nombre est pair, l'axe sera à équidistance des murs (axe centré).
- Si le nombre est impair, décaler l'axe centré d'une demi-largeur de lame / dalle (axe décentré).
- Reporter l'axe centré ou décentré par un multiple de largeur de lames / dalles afin qu'il se trouve le long du mur de départ.

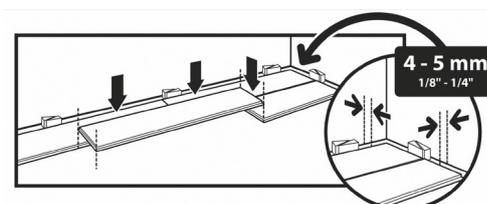


■ 3.4. ESPACE PÉRIPHÉRIQUE

En partie courante, le jeu périphérique est de 5 mm au maximum. Cet espace doit être recouvert par un profil de finition.

Dans les pièces humides nous recommandons d'appliquer un mastic MS Polymère ou PU sous le profil de finition.

- Démarrage de la pose dans un angle de la pièce.
- La pose se réalise en reculant et en ayant toujours les languettes apparentes vers soi.



Languettes apparentes vers soi et à gauche pour un démarrage à droite de la pièce.

[321] CREATION 55 CLIC

3.5. MISE EN ŒUVRE

Pour les lames :

1^{ère} méthode :

- Alignement des joints toutes les trois rangées.
Décaler les rangées d'1/3 de la longueur de lame.
- Aux extrémités des rangées, éviter les petites coupes.

2^{ème} méthode :

- Pose à « joint perdu ». Commencer la 2^e rangée avec la chute de la dernière lame de la rangée précédente.
- Les lames doivent être décallées de minimum 25 cm.

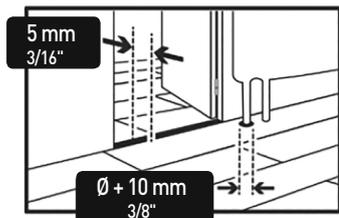
Pour les dalles :

Poser les dalles en coupe de pierre (décalage d'une 1/2 dalle).

3.5.1. Fractionnement

Il est nécessaire de fractionner :

- En cas de surface > 150 m²,
- Tous les 10 m dans le sens longueur des lames ou dalles.
Diviser la surface en zones égales. Ex. : 12 m --> 2 x 6 m,
16 m --> 2 x 8 m, 20 m --> 2 x 10 m, 24 m --> 3 x 8 m, 40 m --> 4 x 10 m.
(dessin ci-contre)
- Au seuil des portes et autour des tuyaux.



Recouvrir l'espace de dilatation avec un profil de finition.

3.5.2. Découpe (mode opératoire, outils...)

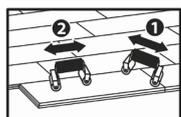
- La découpe en périphérie se fait par report.
- La découpe est effectuée au cutter :
 - Faire un ou plusieurs passages en surface avec une lame droite.
 - Plier la dalle / lame pour la casser.
 - Éliminer les bavures à la lame croche
- Ne jamais laisser les languettes sur les lames / dalles en périphérie.

3.5.3. Conditions d'emboîtement (mode opératoire, outils...)

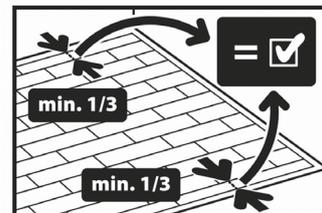
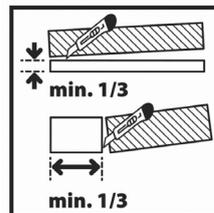
- Vérifier qu'il n'y a pas de bavure dans la partie usinée avant de la clipser.
- Bien positionner la rainure face à la languette.
- Les lames / dalles sont emboîtées :
 - Par frappe au maillet synthétique en commençant par la largeur.



Maillet anti rebond



- Par roulage avec un maroufleur LVT-Clic. Positionner la lame / dalle (petit côté et grand côté). Commencer toujours par rouler le petit côté en portant tout votre poids sur la roulette. Procéder ensuite de la même façon sur le grand côté.

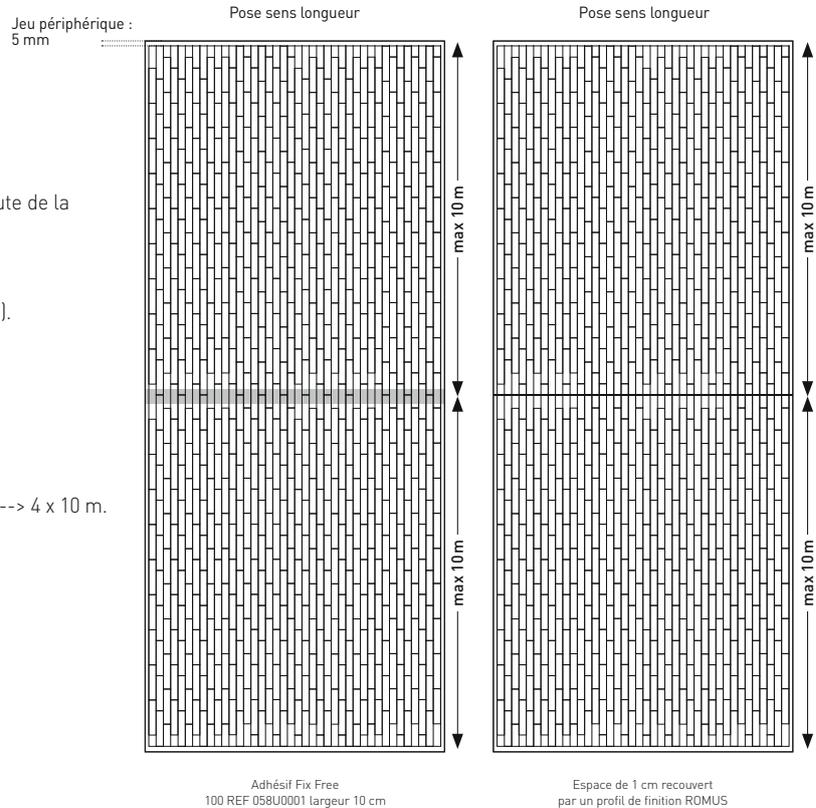


Maroufleur LVT-Clic



Outillage nécessaire :

- Cutter - Mètre ruban - Règle métallique - Roulette métallique - Maillet anti-rebond - Maroufleur LVT-Clic



4. TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

■ 4.1. PLINTHES

Si la pose du revêtement se réalise avant la pose des plinthes, pour la finition entre le sol et le mur, GERFLOR recommande la pose de plinthes Décor de Gerflor.

Voir principe de mise en œuvre [504A] PLINTHE DESIGN-6086 et [504B] PLINTHE DESIGN-MDF-5947.

Positionner les plinthes en évitant qu'elles ne soient trop en appui sur les lames / dalles (ceci afin de faciliter la dilatation).

Dans le cas où les plinthes sont déjà posées, pour la finition entre le sol et le mur, GERFLOR recommande la pose de quart de rond sur les plinthes en bois.

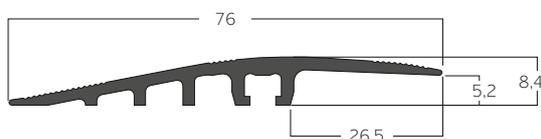
■ 4.2. JOINTS DE DILATATION DU SUPPORT

- Joints sans différence de niveau : le profilé CJ 20-5 de ROMUS ou équivalent peut convenir.

- Joints avec profilé de recouvrement : le profilé est en surépaisseur sur le revêtement et est fixé sur un seul côté.

■ 4.3. ARRÊTS

Utiliser une rampe aluminium 5-6 mm (0505)



Profilé de 3 m de long avec 9 trous perçage fraisés de diamètre 4,3 mm

L'entraxe entre les trous est de 313 mm

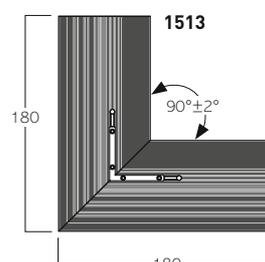
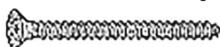
Le premier trou est à 90 mm de l'extrémité

Les trous sont ébavurés après perçage

Vis TFZ 4 x 50 mm et cheville 6 x 30 mm pour RMP4 / 5, 6, 12.5 et 15 mm

Vis TFZ Ø 4 mm et longueur 50 mm

Cheville Ø 6 mm et longueur 30 mm



Profilé d'angle

Conditionnement : 4

Fourni avec 8 vis, 8 chevilles et 4 connecteurs

Dimensions : 180 x 180 mm

■ 4.4. PIEDS D'HUISSERIE

- Utiliser une cisaille démultipliée ou non pour couper les lames / dalles.



Pour découpe autour des pieds d'huissierie, endroits difficiles d'accès.



Pour découpe autour des pieds d'huissierie, endroits difficiles d'accès.

Cisaille à onglet - Référence :

Romus : 93415 / Janser : 237 530 000

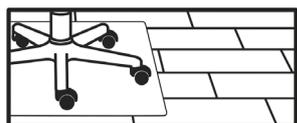
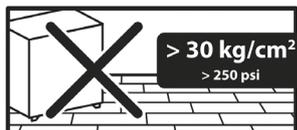
Cisaille à onglet démultipliée -

Référence : Janser : 262 284 000

■ 4.5. RACCORDEMENT AUX PIÈCES ADJACENTES

Pour la jonction entre deux pièces recouvertes de dalles / lames CREATION, GERFLOR recommande l'installation d'un profilé de type seuil de porte à fixations invisibles qui permet de recouvrir l'espace périphérique laissé lors de la pose. Ce seuil peut être en bois ou en métal. Il existe différents seuils chez des fabricants tels que ROMUS, DINAC, ou autres.

5. MISE EN SERVICE



La mise en service est immédiate après l'installation. Prendre des précautions avec l'utilisation de mobiliers lourds. Sous les chaises à roulettes, nous conseillons de mettre des tapis protège sol en PVC RIGIDE antidérapant. Proscrire les embouts caoutchouc (risques de taches noires).

- S'assurer que les embouts de pieds de chaises, tables, roulettes et autres soient adaptés au revêtement de sol souple (PVC, linoléum)
- Nous recommandons des embouts plats, sans motif et ayant une surface de contact pleine sur le revêtement (pas d'embout conique).
- S'assurer que les fauteuils de bureaux soient équipés de roulettes type H selon EN 12529
- S'assurer que les charges statiques ne dépassent pas 200 kg/appui et 30 kg/cm²

6. ENTRETIEN

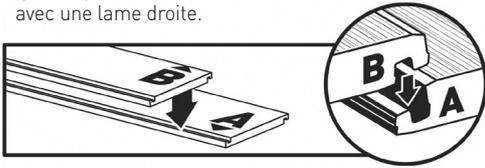


La fiche d'entretien de la Creation 55 Clic est disponible sur le site www.gerflor.com

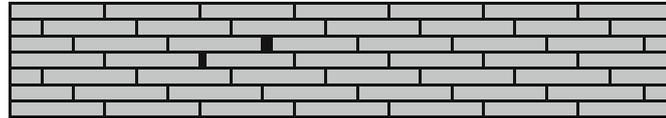
7. RÉPARATION

7.1. EN CAS DE DÉTÉRIORATION OU DE RUPTURE DE LANGUETTE (PETIT CÔTÉ) D'UNE LAME / DALLE OU PLUSIEURS LAMES / DALLES :

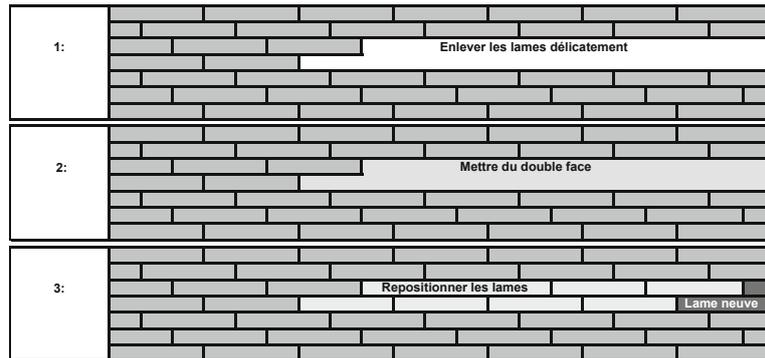
- Repérer le sens de pose des lames / dalles,
- Déclipser dans un angle le côté de la lame / dalle qui a la partie B au-dessus avec une lame droite.



- Finir de déclipser la lame / dalle en faisant glisser un tournevis entre la partie A et B.
- Déclipser toutes les lames / dalles à remplacer
- Placer un adhésif double face à l'endroit des lames / dalles à remplacer.
- Remettre en place les lames / dalles dont le clipsage petit côté n'est pas abîmé.
- Finir la longueur avec les lames / dalles dont le clipsage abîmé a été coupé proprement, ou
- Remplacer les lames / dalles abîmées par des lames / dalles neuves.



Petits côtés cassés



Nous vous conseillons de prévoir un stock "tampon" pour tout remplacement éventuel de lames / dalles pour éviter les différences de bain.

7.2. EN CAS DE REMPLACEMENT D'UNE LAME

- Repérer le sens de pose des lames / dalles.
- Déclipser dans un angle le côté de la lame / dalle qui a la partie B au-dessus avec une lame droite. (Fig.1)
- Finir de déclipser la lame / dalle en faisant glisser un tournevis entre la partie A et B.
- Nettoyer le support et **placer un adhésif double face.**
- Ébavurer légèrement l'ergot de la partie A de la languette de la lame neuve. (Fig.2)
- Emboîter la nouvelle lame. (Fig.3)

